



# Bulletin d'adhésion

## Individuels

2021

Connaître

Protéger

Gérer

Valoriser





Par une approche concertée et leur ancrage territorial, les Conservatoires d'espaces naturels contribuent à préserver depuis plus de 40 ans notre patrimoine naturel et paysager.

Regroupés en une Fédération nationale, les Conservatoires de métropole et d'Outre-mer gèrent durablement un réseau cohérent et fonctionnel de 3 249 sites naturels couvrant 160 689 hectares.

Fruit d'une large concertation des acteurs régionaux de la biodiversité et de l'espace rural, le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire a été créé le 17 décembre 2014.

Il regroupe en son sein associations, collectivités, particuliers et acteurs économiques.

Il mène des actions de mise en réseau des acteurs et gestionnaires d'espaces naturels, de restauration et de gestion de sites naturels (sous maîtrise foncière ou d'usage), d'accompagnement et d'animation de programmes de conservation d'espèces ou d'habitats menacés.

Il est agréé au titre des articles L.141-11 comme association de protection de l'environnement.

# Bulletin d'adhésion

J'adhère et règle une cotisation :

15 €

5 € Tarif réduit : moins de 25 ans et demandeurs d'emploi

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Je verse un don pour l'acquisition de sites naturels menacés :

€

Je souhaite m'impliquer comme bénévole et être recontacté

Règlement par :

Virement

Chèque

Date et signature :

# J'adhère au CEN

1

Je soutiens les actions de préservation et de valorisation du patrimoine naturel portées par le Conservatoire

2

Je suis invité aux sorties, chantiers, évènements et autres actions participatives organisés par le Conservatoire

Antenne Loire-Océan  
1, rue Célestin Freinet  
44200 Nantes  
02.28.20.51.66

[accueil@cenpaysdelaloire.fr](mailto:accueil@cenpaysdelaloire.fr)

[www.cenpaysdelaloire.fr](http://www.cenpaysdelaloire.fr)



[cenpaydelaloire](https://www.facebook.com/cenpaydelaloire)



[@cenpdl](https://twitter.com/cenpdl)

Le Conservatoire est agréé comme «Conservatoires d'espaces naturels» depuis 2017 par l'Etat et la Région.

